

Dispositif de formation et de qualification

Opérateur-Aménageur en Construction Nautique

PUBLIC CONCERNÉ

- ◆ Salarié d'entreprise en CDD ou intérimaire pouvant justifier d'un Congé Individuel de Formation (CIF)

PRÉ RÉQUIS

- ◆ Maîtrise des 4 opérations, lecture et rédaction du français
- ◆ Être mobile - disponible
- ◆ Bonne vision, aucune allergie aux poussières et aux solvants
- ◆ Motivation
- ◆ Intérêt et goût prononcé pour le travail manuel
- ◆ Obtenir un CIF

CONTENU FORMATION

Théorie et pratique en centre de formation

- ◆ Construction nautique : bois composite (150 H)
- ◆ Mise en œuvre des composites (250H)
- ◆ Protection par peinture (160 H)

Durée moyenne = 560 heures

ORGANISATION RECRUTEMENT

- ◆ Personne justifiant d'une ancienneté suffisante pour un CIF
- ◆ Périodicité des entrées – admission permanente

PARCOURS PEDAGOGIQUE

- ◆ **Phase 1** : Sensibilisation aux métiers de la construction nautique
- ◆ **Phase 2** : Formation qualifiante en centre
- ◆ **Phase 3** : Examen professionnel de niveau V

OBJECTIFS DU STAGE

A l'issue du stage, les opérateurs doivent être capables :

- ◆ de fabriquer des pièces par moulage au contact
- ◆ de maîtriser les process de réparation
- ◆ de manipuler des machines de projection de gel coat et/ou de verre résine
- ◆ d'intégrer une entreprise de secteurs visés
- ◆ d'obtenir la classification E de la Convention collective de la navigation de plaisance